



Déclaration Liminaire de la CGT Educ'Action au CTSD du Var le 14 Mai 2020

La réouverture des écoles depuis le début de la semaine malgré les avis du conseil scientifique, les alertes lancées par de nombreux/ses personnels et parents et le vote unanime contre le plan de reprise des écoles la semaine dernière, s'est faite la boule au ventre pour les personnels et les élèves.

En effet avant même l'accueil de ces derniers, un peu partout en France, des écoles et des collèges ont dû suspendre leur réouverture comme par exemple au collège Gérard Philippe de Chauvigny, dans la Vienne, en raison d'une contamination de 4 personnes par le covid19, dont des personnels de direction et de la collectivité territoriale ; contamination qui s'est faite lors d'une réunion de pré-reprise !

Nous déplorons cependant que ce principe de précaution n'ait pas été appliqué dans certaines écoles du département où des suspicions de contamination suite à la pré rentrée n'ont pas empêché leur réouverture laissant ainsi les personnels et les élèves s'exposer inutilement en attendant les résultats des tests.

En conséquence la CGT Educ'Action demande comme principe de précaution, qu'une campagne de tests soit pratiquée en URGENCE et que les réouvertures des écoles et des collèges soient suspendues, jusqu'à ce que les résultats des tests soient probants et que les mesures sanitaires soient optimales pour une reprise dans les meilleures conditions possibles.

De plus la CGT Educ'Action continue d'affirmer que les masques grands publics et les masques chirurgicaux qui sont arrivés dans les écoles et les collèges ne sont pas des équipements de protection individuelle au sens du code du travail ! Leur fonction est de protéger les autres mais pas le porteur du masque. De plus les masques grands publics ne font l'objet d'aucune norme et d'aucune certification mais d'une simple spécification de l'AFNOR et ils n'offrent aucune garantie d'efficacité. C'est pourquoi la CGT Educ'Action continue d'exiger des masques FFP2 et FFP3 qui sont les seuls masques véritablement protecteurs .

La situation actuelle est déjà complexe et anxiogène pour tous, le gouvernement doit agir maintenant pour que la reprise puisse se faire en toute sécurité.

Une réouverture qui est également un vrai casse tête pour les collègues, tant ils ont à faire face à des injonctions contradictoires et à un protocole sanitaire bien souvent inapplicable . Chaque circonscription, voire chaque école ou enseignant.e est obligé de bricoler avec l'application des consignes sanitaires. Des personnels qui doivent aussi parfois faire face à l'arbitraire et à l'autoritarisme de certains ien et chefs d'établissement : Par exemple dans certaines écoles on a vu des visites surprises d'IEN pour voir comment se passait la pré rentrée, dans certaines circonscriptions on a demandé à des collègues en arrêt maladie de continuer le télétravail, ailleurs on demande à des personnels qui côtoient des personnes vulnérables de contacter le médecin de prévention pour pouvoir être placés en télétravail, dans certains collèges on a prévu d'affecter les aesh comme personnels vie scolaire etc etc...

Enfin une réouverture qui se fait la rage au coeur. L'école d'avant revêtait bien des aspects contraires à l'émancipation. Mais celle d'après est encore plus inquiétante : jeux interdits, contacts interdits, bibliothèques interdites... même l'"école-caserne" d'antan offrait plus d'occasions de joie et d'émancipation. Tout porte à croire que la valeur cardinale de l'école sous-covid sera l'obéissance, comme le laisse penser la partie pédagogique de la circulaire du 4 mai et les liens vers le site Eduscol. Attention dans cette période particulière de ne pas faire une école maltraitante pour nos enfants .

Plus que jamais la CGT Educ'Action considère que l'esprit critique est une vertu politique, et une œuvre de salubrité publique.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT Educ'Action a mis en œuvre une procédure d'alerte

Au niveau de l'académie de Nice et qu'elle a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale pour la période du 11 Mai au 4 juillet

En outre la CGT Educ'Action n'hésitera pas à prendre toutes ses responsabilités pour garantir la protection des personnels et soutiendra et accompagnera tous ceux qui souhaiteront utiliser leur droit de retrait.